

## Application d'Adhésion

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone préféré : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ fax : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Cell. : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nouveau membre :  Renouvellement :

Si nouveau membre, parrainage d'un membre actuel FAN : \_\_\_\_\_

### **POUR QUALIFIER POUR L'ADHÉSION, JE CONVIENS QUE:**

Je suis « un investisseur accrédité » comme défini sous la Norme Canadienne 45-106, *Dispenses relatives à la collecte de capitaux*, en vertu du fait que je suis :

- une personne physique qui, à elle seule ou avec son conjoint, a la propriété véritable, directement ou indirectement, d'actifs financiers ayant une valeur de réalisation globale avant impôt de plus de 1,000,000 \$, déduction faite des dettes correspondantes;
- une personne physique qui a eu un revenu net avant impôt de plus de 200 000 \$ dans chacune des deux dernières années civiles ou qui a eu, avec son conjoint, un revenu net avant impôt de plus de 300 000 \$ dans chacune des deux dernières années civiles et qui, dans un cas ou l'autre, s'attend raisonnablement à excéder ce niveau de revenu net dans l'année civile en cours;
- j'ai une telle connaissance et expérience en finances et affaires pour être capable d'évaluer les mérites et risques relatifs de tout investissement.

J'accepte de me soumettre aux termes et règlements du FAN: statuts; code de conduite; conditions de confidentialité; cet accord d'adhésion; accord d'opération; et conditions d'adhésion.

- Je comprends que FAN n'est pas un fond de capital, une banque d'affaires, courtier/revendeurs, chambre de compensation d'investissement, un portail d'investissement ou aucune autre forme de conseiller en investissement ou autrement, et n'est inscrit avec le Nova Scotia Securities Commission ou aucune autre commission de valeur provincial. FAN ne fournit pas de conseil, recommandation, ou toute autre indication de convenance ou d'inopportunité pour un investissement particulier. FAN n'approuve aucune opportunité d'investissement fourni par des entreprises soumettant au FAN pour la présentation ou autrement.
- Je dois faire ma propre analyse et due diligence pour déterminer la convenance de n'importe quel investissement fait à n'importe quelle entreprise à laquelle je suis présenté par FAN. En conséquent, je reconnais et conviens que ni FAN ni ses représentants ou agents sont responsables ou passibles de n'importe quelle décision d'investissement que je prends en tant que membre de FAN. Le choix et la façon d'employer l'information et les connaissances obtenu par FAN est mon choix individuel et personnel.
- Je comprends que n'importe quel achat des capitaux ou de toute autre transaction d'investissement doit être avec l'entreprise respectives, sans participation de ou avec FAN.
- Je comprends que les réunions de FAN ne sont pas une offre à vendre ou sollicitation d'acheter n'importe quelle valeur par FAN ou n'importe quelle autre entité.
- J'accepte de payer les dues annuels d'adhésion comme fixé par FAN.

### **CODE DE CONDUITE D'ADHÉSION:**

- Je me conduirai d'une façon professionnelle à tout moment.
- Je respecterai l'intimité d'autres membres et ne fournirai pas leur nom à tout tiers sans leur permission.
- Je garderai confidentielle l'information d'adhésion.
- Je comprends et reconnais que les réunions et communications de FAN sont ciblées sur des poursuites d'investissements et ne solliciterai pas un autre membre pour des affaires.
- Je révélerai au groupe n'importe quel rapport que j'ai ou peux avoir avec une entreprise présentatrice, y compris n'importe quel gain personnel que je peux recevoir de l'entreprise.

### **DÉMENTI:**

FAN n'est pas un fond de capital risque, une banque d'investissement, courtier, chambre de compensation d'investissement, ou un conseiller en investissement, mais plutôt un forum dans lequel les investisseurs peuvent être instruits sur des aspects d'investissement et d'affaires, ainsi que présenté aux entreprises pour des investissements potentiel. FAN n'est inscrit à aucune commission de valeur provinciale.

Chaque membre de FAN est responsable de ses propres décisions d'investissement, et FAN ne recommande aucune entreprise particulière pour un investissement. Tous les investissements aux entreprises impliquent un degré de risque élevé, et les investisseurs devraient pouvoir soutenir le risque de perte financière totale. Le choix d'emploi et la façon d'utiliser l'information et la connaissance obtenus par FAN est le choix individuel et personnel du membre. Aucun conseil ne sera donné, ni toute personne affiliée avec FAN (ou le FAN lui-même) ne sera responsable de l'utilisation de l'information par un membre individuel, de la décision d'investissement, ou des résultats de n'importe quel investissement. FAN ne fait aucune représentation ou garantie concernant ces entreprises. Les investisseurs doivent faire leur propre due diligence et négocier les termes de n'importe quel investissement qu'ils choisissent de faire.

### **Prière d'envoyer votre application à :**

First Angel Network Association  
Suite 202, 1869 rue Upper Water  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3J 1S9

Lu, compris, et convenu par :

\_\_\_\_\_  
Soumission du membre applicant

\_\_\_\_\_  
Date

Veillez soumettre cet accord d'adhésion avec les dues annuels d'adhésion de \$ 975.00 plus 15% T.V.H. de \$146.25. (Montant total \$1,121.25) svp faire le chèque payable à **First Angel Network Association**. Votre chèque ne sera pas encaissé jusqu'à ce que votre demande d'adhésion ait été acceptée.

TVH # 84422 9542 RT0001